



# Pomme de terre

# hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1335 - 13 juillet 2022

## INTERPROFESSION

# Financement de l'interprofession au service de la filière

*Le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de terre est l'interprofession reconnue par l'Etat pour assurer un espace de dialogue et la représentation de l'ensemble de la filière pommes de terre vendues à l'état frais.*

professionnelle, une représentativité de 50% suffit, en revanche si l'interprofession désire faire étendre des accords interprofessionnels, qui auront force d'application obligatoire dans la filière, la représentativité doit atteindre les deux tiers.

Les interprofessions agricoles sont des outils au service des filières, régies par un statut associatif de droit privé, et reconnues par l'Etat dès lors qu'elles remplissent certaines conditions.

Ces conditions qui sont : une organisation en collèges (ou secteurs), reflétant la structuration de la filière, traduite dans des statuts conformes au Code Rural (art. L.632-1 et suivant) et une représentativité à chaque niveau de la filière constituant les collèges (ou secteurs). Les décisions sont débattues au sein de chaque collège et prises en Conseil d'Administration du CNIPT selon des règles de majorité ou d'unanimité des collèges selon les sujets.

Pour la reconnaissance de l'Association Inter-

Le CNIPT remplit les conditions les plus contraignantes et peut, si ses Administrateurs élus par les associations représentatives membres de l'interprofession le souhaitent, demander une extension des accords interprofessionnels pris à l'unanimité des 5 maillons la composant actuellement.

C'est le cas de l'accord interprofessionnel de cotisations dont l'objectif est de doter l'interprofession des moyens lui permettant d'assurer un service d'intérêt général au profit des producteurs, des négociants-conditionneurs, des exportateurs et des commerçants-distributeurs en pommes de terre ainsi que de la consommation des pommes de terre fraîches.

## À DÉCOUVRIR

### Interprofession

1-2

Financement de l'interprofession au service de la filière

### Qualipom

3

Carrefour des innovations

### Marchés

4

Pommes de terre bio : une fin de campagne marquée par des stocks importants

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr) dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite page 2)

**(Suite de la page 1)**

Les Administrateurs du CNIPT définissent, dans le cadre des missions fixées par la loi, les actions que l'interprofession doit entreprendre.

Le financement de la recherche agronomique a été jugée prioritaire par les acteurs représentatifs qui siègent au CNIPT pour faire face aux défis actuels tant sur les plans climatique et environnemental que compte tenu des impasses techniques dans lesquelles la filière pommes de terre a été poussée. Le budget de recherche alloué à ARVALIS est de 1,5 M€ auxquels s'ajoutent 500 K€ versés par le GIPT (interprofession de pommes de terre à destination de l'industrie) et diverses autres sources de financement qui permettent de porter le budget de recherche expérimentale à près de 3M€ par an.

L'autre grand challenge de la filière frais reste la consommation. Après la lente érosion connue depuis plusieurs années, le décrochage en termes de perte de consommation cette année alarme les Administrateurs. Les activités du CNIPT se tournent d'une part vers la recherche des causes, avec des études consommateurs, d'autre part vers le développement des marchés national et d'export.

Et puis, les interprofessions sont des interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics, Administrations et élus politiques. Dans un contexte de déploiement d'un arsenal réglementaire touchant à la production, aux filières et à la commercialisation, le CNIPT, avec le GIPT, s'est engagé dans la voie du lobbying actif.

Enfin, même si les interprofessions restent soumises au droit de la concurrence qui limite leur potentiel d'action, l'espace de dialogue et de concertation créé en leur sein permet des discussions constructives.

Les cotisations interprofessionnelles sur les pommes de terre de consommation vendues à l'état frais, conservation et primeurs, sont définies par accord interprofessionnel voté

par le Conseil d'Administration du CNIPT le 31 mars 2021. L'accord a été étendu par Arrêté interministériel du 29 juillet 2021, publié au Journal Officiel le 7 août 2021.

**Les cotisations interprofessionnelles** 🍏 ins-  
tituées par cet accord (articles 6, 7 et 8)  
portent sur les pommes de terre de consom-  
mation produites en France vendues à l'état  
frais et sont les suivantes :

Une cotisation dite « de base » dont le montant est fixé à 1,76 Euros HT par tonne ; Une cotisation dite « publi-promotion » d'un montant de 1,00 Euro HT par tonne ; et en accord avec le GIPT, une cotisation dite « industrie » d'un montant de 0,60 Euro HT par tonne.

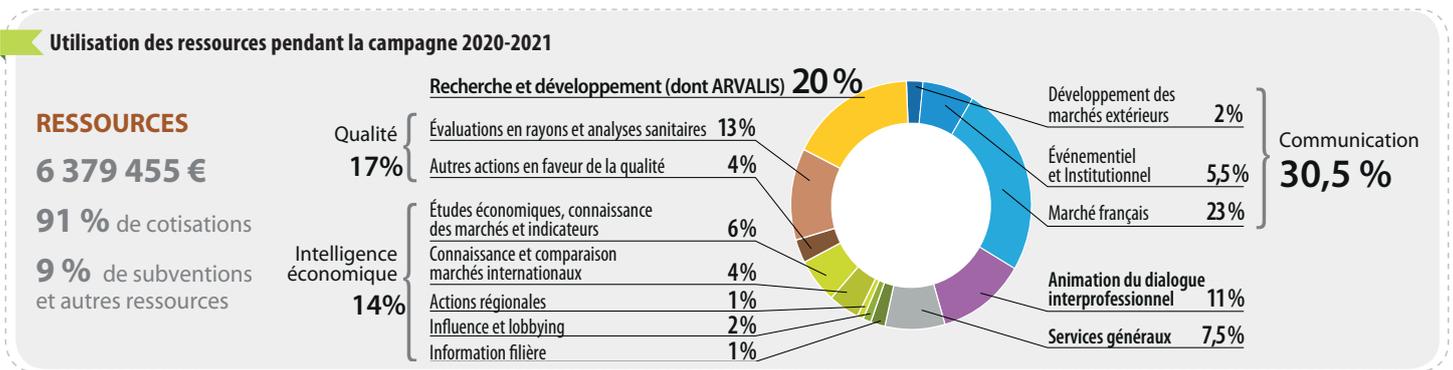
Tout opérateur commercialisant des pommes de terre conditionnées ou préparées à son nom doit obligatoirement faire figurer sur les conditionnements mis en vente au détail, et sur les documents de transport pour les marchandises exportées en vrac, un numéro opérateur délivré par le CNIPT.

Les cotisations sont calculées sur la base de déclarations d'activité mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles. Le CNIPT détermine la périodicité la plus adaptée au volume et aux caractéristiques de l'activité des opérateurs.

Compléter et renvoyer régulièrement sa déclaration d'activité relative au commerce de pommes de terre de consommation est obligatoire. Le CNIPT effectue les vérifications nécessaires au contrôle de cette obligation. La déclaration peut être complétée en ligne sur l'espace personnel de chaque cotisant. Le service cotisation se tient à la disposition des acteurs de la filière pour les accompagner dans leurs démarches. ■

**Florence Rossillion - CNIPT**

*Production (UNPT et Coopération Rurale) ; Coopérateurs (FELCOOP) ; Commerce de gros (FEDEPOM et SNCPT) ; Commerce de détail au consommateur (Saveurs Commerce) ; Distribution au consommateur (FCD).*



## QUALIPOM

## Carrefour des innovations

Après l'annulation de 2021, Qualipom, carrefour des techniques innovantes et alternatives qui rassemble toute la filière, s'est déroulé le 29 juin à Beugny (59), entre Bapaume et Cambrai. Il s'est tenu autour des locaux de stockage du groupe Seco.

Parmi les ateliers réalisés, citons une vitrine variétale regroupant quinze structures de plants présentant 140 variétés, dont quinze conduites sans protection fongicide. Différents exposants ont mis en avant leur spécificité à propos de l'irrigation, l'un d'entre eux a présenté une rampe en dynamique. La chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais et Arvalis ont exposé leurs résultats. Outre ceux sur les taupins, un profil de sol a mis l'accent sur la vie de celui-ci et sur l'impact du travail sur sa structure. L'atelier Epand'air a expliqué comment limiter la volatilisation des engrais azotés. Une vitrine fleurie a mis en avant la biodiversité des exploitations et des parcelles.

Du côté des traitements, un atelier défanage a présenté des essais avec des solutions phytos

classiques, mais également un avec une solution électrique. L'atelier désherbage a détaillé les résultats, notamment de solutions récentes. Sur celui des biostimulants, de nombreux exposants ont présenté leurs spécialités sur la base d'une expérimentation de dix solutions. Arvalis et la chambre d'agriculture entre autres ont expliqué le travail prévu pour l'an prochain de classification et de compréhension de chacun des produits afin de les intégrer dans l'itinéraire technique. Le Contrat de Solutions – dont l'UNPT et la FN3PT sont des partenaires actifs – a été mis en avant sur leurs stands respectifs. L'occasion de parler protection des cultures, réduction de l'utilisation et de l'impact des produits phytosanitaires.

Sous l'égide du Comité technique pomme de terre animé par Benoît Houilliez, l'organisation du salon est assurée par la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais.

Prochain rendez-vous en 2025, peut-être bien sur deux jours, les 25 et 26 juin... ■

Béatrice Rousselle

## AGENDA

7-8 septembre

**Potato Europe**

Hanovre (Allemagne)

[www.potatoeurope.de/de](http://www.potatoeurope.de/de) 

9 au 11 septembre

**Terres de Jim**

Outarville

[www.lesterresdejim.com](http://www.lesterresdejim.com) 

4 au 6 octobre 2022

**Fruit attraction**

Madrid

[www.ifema.es/en/fruit-attraction](http://www.ifema.es/en/fruit-attraction) 

15 au 19 octobre 2022

**SIAL (Salon international de l'Alimentation)**

Paris

[www.sialparis.fr](http://www.sialparis.fr) 

6 au 10 novembre 2022

**SIMA**

Paris Nord - Villepinte

[www.simaonline.com](http://www.simaonline.com) 

## EN BREF...

**Bio**

**Les fonds CasDar dans le collimateur de la Cour des Comptes**

Le 4 juillet la Cour des Comptes a publié son rapport sur le budget de l'État en 2021. Les rapporteurs mettent en lumière la lisibilité des politiques de soutien agricole et recommande, dans un souci de simplification, de supprimer le CasDar (compte d'affectation spéciale). À l'appui de cette recommandation sont pointés des coûts de gestion élevés (3 millions d'euros gérés par équivalent temps plein pour des versements en partie récurrents) par rapport à l'enveloppe collectée (114 M€). Pour permettre de poursuivre les actions de développement agricole auxquelles servent le Casdar, la Cour des Comptes propose que les crédits issus d'une taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles soient « imputés sur le budget général, en préservant les moyens alloués, en maintenant les instances de gouvernance et en assurant la transparence de l'emploi des crédits auprès du secteur agricole. »

**Accès à l'alimentation**

**L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'alarment**

La dernière édition de L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, estime « qu'entre 702 et 828 millions de personnes ont été touchées par la faim en 2021, soit environ 9,8 % de la population mondiale ». Il s'agit d'une hausse d'environ 46 M par rapport à 2020 et de 150 M depuis la survenance de la pandémie de Covid-19. Cette tendance ne permettra pas d'atteindre les objectifs d'éradiquer la faim dans le monde d'ici 2030 s'alarment les agences internationales. Si des mesures drastiques ne sont pas prises pour encourager la production, la

fourniture et la consommation de produits alimentaires nutritifs, « tous nos efforts auront simplement servi à juguler les effets des grandes crises que nous avons connues », regrette le président du Fida, Gilbert Hougbo.

**Label**

**Planet score se lance**

A l'occasion d'une conférence de presse, Planet Score a présenté les partenaires industriels et distributeurs qui afficheront le logo sur leurs produits dès cet été en rayons. Etiquetage indépendant développé par l'itab et soutenu par des ONG, la méthodologie Planet-score mobilise les bases de données d'État (Agribalyse ADEME), qui sont complétés avec des indicateurs supplémentaires afin de mieux refléter les impacts négatifs comme positifs des différents mode de production agricole. Ces indicateurs sont de quatre ordre: santé et toxicité environnementale, biodiversité et écosystèmes, climat, ressources.

## LES MARCHÉS PHYSIQUES

## Cotations France (RNM)

En €/tonne

## Marché français - Stade expédition - Semaine 27

## Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

## Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	nc.

## Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 27

Conservation France biologique	1010 (↘)
--------------------------------	----------

## Export-Stade expédition - Semaine 27

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

## Rungis - Semaine 27

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

## Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Mai 2022	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	135,9	+ 25

Source : INSEE

## Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Mai 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	212	+ 21

Source : INSEE

## Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 21 et 22
Consommation polyvalente	258 (↘)
Chair ferme blanche	213 (↘)
Chair ferme rouge	200 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

## Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Mai 2022	Variation en % sur un an
Pommes de terre	121,38	+ 7

Source : INSEE

## Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 27	Variation en % vs 2021
Conservation France lavée filet 5kg	0,87	+ 9
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,27	+ 1,24
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,27	- 4

Source : RNM

## Cotations marchés étrangers

En €/tonne

## Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 26

Frites 40 mm+	255-270 (↘)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	nc.

## Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 26

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	250 (=)
--	---------

## Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 26

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

## Pommes de terre Bio : une fin de campagne marquée par des stocks importants

La fin de la campagne en pommes de terre bio se caractérise par des stocks importants (de pommes de terre récoltées en automne 2021), des ventes qui ralentissent et des prix en baisse.

Sur la dernière période mensuelle (les 4 semaines se terminant le 12 juin), les achats des ménages en pommes de terre bio sont en recul de 31 % par rapport à l'année N-1 et de -29 % à N-2, sur la même période, selon le panel Kantar. Les prix des pommes de terre bio achetées, situés en moyenne à 2,23 €/kg, sont d'un niveau inférieur à ceux de l'an dernier (-1,7 %).

Les stocks actuels en ancienne récolte seront suffisants pour assurer la transition avant l'arrivée de la Nouvelle Récolte en Bio. Les volumes devraient atteindre des niveaux significatifs à partir de fin juillet. Aucune importation (ou de manière très sporadique) n'est prévue pendant cette période d'intersaison et ce malgré des qualités très hétérogènes en stocks.

Concernant les emblavements pour la campagne 2022-2023 en Bio, l'enquête CNIPT-AND annonce des surfaces en repli de 7 % par rapport à 2021. D'après les estimations de cette enquête, la surface emblavée, pour la campagne 2022-2023, de pommes de terre commercialisées sous contrat, se situe de 2 300 ha à 2 400 ha. Les surfaces destinées au frais subissent une baisse de 6 %, celles destinées à l'industrie de 12 %, par rapport à 2021. Les Hauts-de-France, la Bretagne et tout le grand Ouest de la France sont les principaux bassins de production en bio, avec 81 % de la surface totale (contre 80 % en 2021).

La baisse des surfaces emblavées est cependant à nuancer du fait de l'augmentation (structurelle et qui se confirme cette année, d'après les remontées des bassins) des surfaces de la part des producteurs qui vendent en direct (et qui ne sont pas recensés par l'enquête). Cette situation serait plus marquée pour les pommes de terre destinées à l'industrie mais le marché du frais ne serait pas non plus épargné.

## Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

## Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

## Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

